

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU MERCREDI 23 MAI 2018

L'An Deux Dix Huit, le mercredi vingt-trois mai à dix-neuf heures, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre TALUT.

Étaient présents : Jean-Pierre TALUT, Jacques THOMAS, Jean-Pierre JOURDAIN, Gérard EVANGELISTA, Patrick FIORINI, Virginie MAS, Olivier SUSINI, Patricia MIQUET, Catherine GIORGI, Michelle HUVET, Didier PIGNARD.

Excusé : François DENISSIEUX (pouvoir à Monsieur JOURDAIN), Christiane GUICHERD (pouvoir à Madame MIQUET), Hervé MASSARDIER.

Objet : Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Muroise Foot

La Muroise Foot est une association intercommunale muroise.

L'année 2018 est marquée par le mondial de football. Afin de créer un moment festif et rassembleur, la Muroise Foot souhaite organiser une Fan Zone dans l'enceinte du Syndicat Intercommunal Murois si l'équipe de France atteint les demi-finales.

L'association sollicite donc le soutien du Syndicat Intercommunal Murois pour couvrir la location des écrans LED sur les deux matchs (demi-finale et finale) par une subvention exceptionnelle de 6 200 €.

Considérant l'examen de la demande de subvention présentée par l'association le 2 mai 2018,

Considérant que les activités conduites par l'association sont d'intérêt local,

Après délibération, à l'unanimité, le Comité Syndical :

- **ATTRIBUE** une subvention exceptionnelle de 6 200 € à l'association Muroise Foot,
- **PRECISE** que la subvention sera versée sur présentation d'un justificatif des dépenses,
- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2018.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS ONT SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.

Le Président du SIM certifie exécutoire la présente Délibération qui sera transmise au représentant de l'État et au Comptable du Trésor Public.

Fait à Saint Laurent de Mure, le 24 mai 2018

Le Président
Jean-Pierre TALUT

